



Chantage pratiqué par l'ex copine de mon compagnon

Par **Collin Nathalie**, le **13/09/2017** à **09:01**

Bonjour,
je souhaiterais savoir comment procéder avec une ex "copine" de mon compagnon qui se permet aujourd'hui de lui faire du chantage.

En effet, il y a quelques mois , avant de me rencontrer mon compagnon avait rencontré une femme "mariée" en cours de séparation qu'il a hébergé plusieurs week ends chez lui avec ses deux enfants sous prétexte que celle ci se faisait taper dessus par son mari.

Pour ce faire , il lui avait prêter une clé de la porte d'entrée de chez lui. Cette relation est terminée depuis maintenant 4 mois mais cette femme refuse de lui rendre cette clé et lui fait aujourd'hui du chantage .

Elle lui dit vouloir lui rendre la clé en contrepartie du paiement d'une somme qu'elle aurait payée pour lui de 85 euros. Hors il n'y a pas de reconnaissance de dettes et cette somme a été dépensée dans le cadre d'achats courants étant donné qu'elle vivait chez lui avec ses deux enfants du vendredi soir au dimanche soir pendant 3 mois environ.

Comment pouvons nous faire aujourd'hui pour récupérer cette clé et mettre fin à son chantage sachant que cette maison est depuis vendue (mon compagnon était locataire) et que le s nouveaux propriétaires récupèrent la maison a la fin du mois de septembre.

Par **Tisuisse**, le **13/09/2017** à **09:06**

Bonjour,

Conseillez aux nouveaux propriétaires de changer toutes les serrures de cette maison (mesure de prudence contre les vols) et ne tenez pas compte des menaces de cette femme, elles n'auront aucune prise puisque les clefs qu'elle possède ne lui seront plus utiles, ne lui serviront à rien.